

Axes clés de la charte RSE Synchrone technologies

Synchrone technologies a pris des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de l'entreprise et de ses services.

► Les intervenants dans l'entreprise

La politique de développement durable et sociétal est **gérée par la Responsable Ressources Humaines**. Cette dernière est en charge de la prise en compte des principes de développement durable dans la politique et la stratégie de l'entreprise. A ce titre, elle **sensibilise, fédère et motive toutes les parties prenantes** autour de projets concrets, **rend compte et communique sur les actions conduites et les résultats obtenus** en interne au sein de l'entreprise et en externe auprès des parties intéressées (clients, sous-traitants, fournisseurs).

► Le diagnostic

Le dialogue avec les différents intervenants en interne et en externe constitue sans doute le point d'alimentation principal de notre démarche de Développement durable.

Il permet :

D'identifier les attentes de chaque intervenant,

De confronter les pratiques de Synchrone technologies à celles du secteur d'activité,

De recenser les bonnes ou mauvaises pratiques de l'entreprise au sein des différents niveaux opérationnels.

Une fois le diagnostic établi, un plan d'action est élaboré puis présenté à l'équipe de direction et après accord, fait l'objet d'une budgétisation des dépenses éventuelles à assurer.



Axes clés de la charte RSE Synchronone technologies

Politique pour le respect de l'environnement

► La gestion des déchets

La société a développé une **politique de traitement des déchets** dans ses différents locaux. Cette politique porte principalement sur la collecte des papiers et cartons à recycler au travers de poubelles à tri sélectif. Le papier est le premier consommable utilisé dans la société. Nous sommes vigilants sur les aspects environnementaux que nous pouvons maîtriser. Nous avons à cet effet disposé un certain nombre de signalisations invitant à la réduction de la consommation de papier. Les gestes du guide d'éco-responsabilité (voir annexe) invitent à **consommer moins de papier** et incite à l'utilisation et à la **récupération des vieux papiers ou papiers imprimés non utilisés** comme bloc note par exemple.

Depuis 2003, le service des achats de la société applique un **choix des fournisseurs de papiers et des imprimeurs selon leurs critères de développement durable**. La société contracte avec des papetiers garantissant une gestion responsable du patrimoine forestier.

Synchronone technologies a orienté ses achats d'imprimantes sur les options d'**impression recto verso** et sur la **pérennité des cartouches d'encre** pour limiter la consommation de papier et le renouvellement des cartouches. A ce titre, la couleur a toujours été une option d'impression à n'utiliser qu'en cas de nécessité, le noir et blanc étant toujours l'option par défaut.

D'autre part, un message accompagné d'un logo visuel situé en bas de chacun de nos emails¹ invite le destinataire à ne pas imprimer ce courriel pour contribuer au respect de l'environnement.

Enfin, la **collecte et le recyclage des cartouches et toners** sont systématiquement gérés par nos propres fournisseurs (choisis sur des critères RSE).

Les fontaines à eau ainsi que les machines à café et les déchets qu'ils comportent (gobelets, bouteilles plastiques etc.) suivent également le même procédé de recyclage.

► L'électricité

Les gestes du guide d'éco-responsabilité contribuent à réduire la consommation d'électricité lors de l'**utilisation des ordinateurs et de l'éclairage**.

La **mise en place de lumières minuterie** au sein du siège et de ses agences, permet d'éteindre automatiquement les lumières 5 minutes après avoir appuyé sur l'interrupteur.

► Les déplacements

Les gestes du guide d'éco-responsabilité contribuent à réduire les émissions de CO2 liées aux déplacements automobiles. **Les salariés utilisent prioritairement les transports en commun lors de leurs déplacements inter-agences**.

Le covoiturage est également valorisé et commence à se développer.

¹ Voir le mail d'exemple



Politique sociale et éthique

► Le bien être de nos salariés

Synchronone technologies s'est construite sur des valeurs de responsabilité sociale pour contribuer à l'épanouissement personnel et professionnel de ses employés.

A ce titre, la société a mis en place un certain nombre de mesures participant au bien être de ses employés². Ainsi une **mutuelle de groupe** est préconisée dans laquelle 30% des cotisations sont prises en charge par la société. **Des primes de participation** sont également distribuées. Un système de primes de congés a été adopté pour faciliter les départs en vacances de ses salariés.

Synchronone technologies cotise à un **organisme qui permet de prendre en charge les frais de déménagement** (dépôt de garantie, double loyers, frais de mobilité, frais de travaux).

Enfin Synchronone technologies est dotée d'un comité d'entreprise qui propose de nombreux avantages.

► L'égalité des chances, la non discrimination

Le recrutement est au cœur de notre activité, nous sommes donc particulièrement sensibles aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité au sein de notre société.

Nous respectons et appliquons le principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment **l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle** des collaborateurs. A titre d'exemple, le formulaire de candidature envoyé à toutes les personnes qui postulent chez Synchronone technologies ne requiert ni le sexe, ni la nationalité et la date de naissance est une information facultative³.

A cet titre, nos effectifs reflètent une grande diversité culturelle et ethnique, et ce, quels que soient les niveaux de qualification.



Pour confirmer nos principes de non discrimination et d'égalité des chances, nous avons signé **la charte de la diversité des entreprises**⁴.

Cette charte constitue notre **engagement en faveur de la non discrimination** dans le domaine de l'emploi et de **la promotion de la diversité**.

► L'insertion des handicapés

Nous sommes **proactifs dans notre recrutement de personnes handicapées** puisque nous sommes notamment **utilisateurs et abonnés du site de l'Agefiph**⁵ (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées).



Nous recherchons quotidiennement nos ressources sur ce site, et restons en veille sur tous les nouveaux profils entrants. **Une personne est à ce titre responsable de l'envoi des CV des candidats**⁶ au(x) recruteur(s) susceptible(s) de leur proposer une opportunité.



Nous proposons également **nos offres d'emploi sur le site Handicap.fr**⁷ et travaillons avec le **cabinet de recrutement Handisearch**.

Dans la même dynamique, nous initions actuellement un futur partenariat avec les sites Handica.com et Hanploi.com.

Toutes nos offres d'emploi diffusées sur le site Monster sont ouvertes explicitement aux travailleurs handicapés



par le biais du logo de l'Adapt (l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). Nous choisissons de cocher cette option pour toutes nos annonces sans exception.

La publication de toutes nos offres est dupliquée sur la chaîne thématique Monster Handicap dont le moteur de recherche ne présente que les offres ayant le logo de l'Adapt⁸ afin de faciliter la recherche aux candidats précisément intéressés par ces postes.

² Voir « Politique RH et sociale de Synchronone technologies »

³ Voir formulaire candidat

⁴ Voir charte de la diversité des entreprises

⁵ Voir attestation Agefiph

⁶ Voir mail de communication sur les CV de l'Agefiph

⁷ Voir notre offre sur handicap.fr

⁸ Voir notre annonce sur monster.fr



Sensibilisation

► Sensibilisation des salariés

Pour renforcer la sensibilisation des salariés à l'environnement, les canaux de la communication interne, comme la Newsletter⁹ et les notes internes, sont mobilisés. Pour encourager la responsabilité environnementale des salariés, [une charte de responsabilité sociale et environnementale \(RSE\)¹⁰](#), ainsi qu'un [guide d'éco-responsabilité¹¹](#) consacré aux gestes écologiques à adopter au bureau, ont été distribués à tous nos salariés.

[Une annexe sur ces engagements RSE est également jointe au contrat de travail.](#)

► Sensibilisation de nos interlocuteurs

[Un message accompagné d'un logo visuel situé en bas de chacun de nos emails](#) invite le destinataire à ne pas imprimer le courriel pour contribuer au respect de l'environnement.

Notre charte RSE est à cet effet directement visible sur notre [site Internet](#) corporate dans la rubrique dédiée à la politique RH et sociale.

Chaque salarié qu'il soit au sein de la structure interne Synchronone technologies ou chez notre client, est sensibilisé à notre politique de responsabilité sociale et environnementale (cf. Charte RSE Synchronone technologies).

Chacun est également proactif dans cette démarche globale de société (cf. guide d'éco-responsabilité).

Synchronone technologies exprime ainsi sa volonté de conduire ses activités dans le respect des valeurs fondamentales d'une entreprise citoyenne.

La direction
Synchronone technologies



⁹ Voir la Newsletter

¹⁰ Voir Charte RSE Synchronone technologies

¹¹ Voir « Guide d'éco responsabilité »

